

Formation 7

LES ATTRIBUTIONS ECONOMIQUES DU CE/CSE

La vie de l'entreprise est complexe, le rôle économique des membres du comité est vaste.

Objectif de cette formation

- ▶ Vous permettre d'appréhender :
 - Quel est le cadre réglementaire prévu pour l'exercice de ce rôle ?
 - Quel est l'enjeu de l'exercice de ce mandat ?
- ▶ Vous donner des points de repère et des clés de lecture quant à l'utilisation des principaux documents.
- ▶ De la Loi de Sécurisation de l'Emploi du 14 juin 2013 aux ordonnances de septembre 2017 : traiter les nombreuses conséquences sur les relations sociales au sein de l'entreprise.
- ▶ Être un moment d'échange entre les formateurs et les élus qu'ils soient expérimentés ou sur des premiers mandats. Pour cela, vous pouvez déterminer avec nous avant la formation les sujets à approfondir en fonction de l'actualité de votre entreprise et de vos préoccupations.

Programme de la formation

- ▶ L'information :
 - L'information à remettre au CE/CSE.
 - L'évolution du cadre législatif lié à l'information : de la Loi de Sécurisation de l'Emploi aux ordonnances du 22 septembre 2017: réflexion pratique sur la Base de Données Economiques et Sociales et son contenu.
 - Quelles informations, pour quels objectifs ?
- ▶ La consultation
 - Introduction sur la nécessité d'avoir une information de qualité et de rendre un avis : buts, caractéristiques et thèmes relatifs à la consultation.

- Regroupement des consultations en 3 temps depuis le 1er janvier 2016.
- Délais dits « préfixes » notamment dans les licenciements pour motif économique.
- Des moyens modifiés pour les CE/CSE notamment dans le recours aux expertises.
- Réflexion sur les bonnes pratiques : rendre un avis ou pas ? Pour quoi faire ? Avec quelle méthode ? Selon quel calendrier ?

▶ Selon vos attentes, nous pouvons personnaliser ce programme, notamment en traitant des sujets spécifiques relevant des attributions économiques du CE/CSE : la lecture des comptes, le plan de formation, le bilan social, le recours à l'emploi externe en particulier la sous-traitance, les rémunérations...

Vos interlocuteurs

DAPHNE LECOINTRE

06 38 45 55 12

daphne.lecointre@pnlconseil.fr

VINCENT SOULE

06 49 52 73 04

vincent.soule@pnlconseil.fr

JULIEN PICARD

07 81 81 06 29

julien.picard@pnlconseil.fr

THIERRY NIETO

06 80 02 30 57

thierry.nieto@pnlconseil.fr